

Février 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent treizième session

Rome, 18-22 mars 2013

**Évaluation du Bureau régional et du Bureau sous-régional
de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale**

1. La présente page d'introduction donne un résumé du contexte et des principales conclusions de l'évaluation du Bureau régional et du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, portés à l'attention du Comité du programme, qui est invité à donner des indications.

Contexte

2. En octobre 2011, le Comité du programme a décidé que le Bureau régional et le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale étaient prioritaires pour une évaluation en 2012.

3. L'évaluation devait porter sur les éléments ci-après:

- a) les progrès accomplis par l'Organisation dans la mise en application des décisions de décentralisation de ses fonctions et de ses rôles dans la région;
- b) les résultats des politiques et des procédures de décentralisation de la FAO sur l'exécution des activités dans les États Membres de la région.

Principales conclusions du rapport d'évaluation

4. La conclusion de l'évaluation est que la FAO a, depuis 2004, déployé des efforts en vue de mieux soutenir ses États Membres dans la région Europe et Asie centrale: i) la création du Bureau sous-régional pour l'Asie centrale (SEC), qui a renforcé les actions et le soutien à destination des États Membres de cette sous-région; ii) l'augmentation des ressources du Programme de travail pour tous les bureaux décentralisés de la région; et iii) le recours au Programme de coopération technique (TCP) pour compenser la rareté des financements volontaires dans certains pays.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Robert Moore, Directeur du Bureau de l'évaluation
(Rapport d'évaluation) Tél.: (06) 570-53903

M. Tony Alonzi, Fonctionnaire responsable, Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale
(Réponse de la Direction) tony.alonzi@fao.org

5. Cependant, les décisions prises par la FAO en matière de décentralisation n'ont pas été conçues et pensées spécifiquement pour la présence de l'Organisation au niveau des pays dans cette région. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre l'ont ainsi été par défaut; ils ont été partiels et entravés par des inefficacités dans les procédures et les mécanismes d'exécution. Par ailleurs, aucun élément n'indique une «amélioration de l'exécution» au niveau de la région: l'assistance apportée par la FAO aux États Membres de la région semblait, au moment de l'évaluation, présenter les mêmes forces et les mêmes faiblesses avant et après la vague des politiques de décentralisation de 2010.

6. La FAO a largement axé ses activités sur les secteurs prioritaires et sur les pays dans lesquels son action et son avantage comparatif étaient les plus nécessaires et où elle pouvait faire une différence. La FAO s'est montrée cohérente avec la plupart des autres organisations des Nations Unies actives dans la région dans la sélection de ses pays prioritaires.

7. Le Bureau régional et le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale ont fait preuve de volonté et de zèle pour mener les activités relevant de leur compétence au mieux de leur capacité, malgré la complexité du processus de décentralisation. Le processus de changement transformationnel lancé au sein de la FAO début 2012 a déjà porté quelques fruits dans la région: ces étapes semblent être les bonnes pour s'attaquer aux déficiences d'antan.

8. L'équipe d'évaluation a formulé huit recommandations: deux sur des questions de gouvernance, une sur la présence de la FAO au niveau des pays, une sur les modalités spécifiques de la présence de la FAO dans les pays où l'Organisation ne dispose pas d'une Représentation à part entière, une sur l'application de la notion de «FAO unie» et une sur l'utilisation de la langue russe. Les deux dernières recommandations portent sur des problèmes systémiques qui, s'ils ne sont pas résolus, nuiront toujours à la performance de l'Organisation dans la région, et peut-être ailleurs.

Réponse de la Direction

9. La Direction apprécie l'approche prospective de l'évaluation en ce qu'elle se concentre sur les incidences de la réforme en cours au niveau des bureaux décentralisés et estime qu'elle présente un point de vue constructif sur la façon dont l'Organisation pourrait encore renforcer ses opérations décentralisées dans la région Europe et Asie centrale.

10. La Direction souscrit aux principales conclusions et recommandations de l'évaluation et fait remarquer que le succès dans la mise en œuvre de celles-ci sera tributaire des changements transformationnels en cours et passera par une synergie avec les processus de changements transformationnels et par la volonté et l'engagement des États Membres à faire de leur collaboration avec la FAO une priorité. Nombre des recommandations formulées dans l'évaluation sont interdépendantes et ne peuvent être mises en œuvre que de manière intégrée (par exemple une présence accrue au niveau des pays, une délégation de pouvoirs plus poussée dans un environnement plus décentralisé). La Direction a dès lors à cœur d'apporter les changements qui déboucheront sur des programmes FAO plus concentrés et sur un réseau de bureaux décentralisés plus performant, dans lequel les programmes d'urgence et les programmes de développement seront menés en synergie et de façon complémentaire.

11. La Direction estime que les recommandations de cette évaluation constituent une bonne base pour s'accorder sur un programme de changements pour les activités menées par la FAO dans la région Europe et Asie centrale. Un tel programme ne pourra être mis en œuvre avec fruit que s'il est largement compris et soutenu par les États Membres de la FAO dans la région. Il est dès lors suggéré que les progrès réalisés soient examinés par la Conférence régionale pour l'Europe début 2014, de façon à ce que les pays concernés restent pleinement associés et puissent donner leur avis sur le processus de changement.

Indications que le Comité du Programme est invité à donner

12. Le Comité du Programme souhaitera peut-être formuler des avis et donner des indications sur les questions essentielles abordées dans le rapport d'évaluation et dans la réponse de la Direction, ainsi que sur les mesures proposées par cette dernière pour donner suite aux recommandations formulées dans le rapport.